



# Stratégie de santé publique pour les délinquants

## FAITS EN BREF

**Le Service correctionnel du Canada (SCC) a élaboré une stratégie de santé publique pour continuer à protéger la santé et le bien-être des délinquants, du personnel et des collectivités.**

Les taux de maladies infectieuses comme l'hépatite C et le VIH demeurent élevés chez les détenus, et le SCC a adopté un ensemble complet de mesures de santé publique pour prévenir, contrôler et gérer la transmission de ces maladies.

Puisque la consommation de drogues par injection et la prostitution sont plus répandues au sein de la population carcérale, il est naturel que les taux d'infections transmissibles sexuellement et par le sang y soient plus élevés. De plus, les détenus sont généralement en moins bonne santé et risquent davantage de contracter d'autres maladies infectieuses (comme la tuberculose) en raison de leurs dépendances et de leur consommation de drogues.

Au cours des 15 dernières années, les services de santé publique pour délinquants du SCC ont évolué. Des programmes de lutte contre la tuberculose et d'immunisation contre l'hépatite A et l'hépatite B ont vu le jour et ont été renforcés. D'autres services, par exemple des traitements spéciaux, ont été mis en place en réponse à de nouveaux problèmes de santé publique comme le VIH et l'hépatite C.

## PROGRAMME DE SANTÉ PUBLIQUE

La Stratégie de santé publique pour les délinquants du Service correctionnel du Canada, qui est à la base des services de santé publique qu'offre le SCC, établit sept orientations stratégiques pour les cinq prochaines années :

- **Prévention, contrôle et gestion des maladies infectieuses**
  - Assurer l'uniformité et la poursuite des efforts visant la prévention, le contrôle et la gestion des maladies infectieuses, et apporter des améliorations si d'autres ressources deviennent disponibles.
- **Promotion de la santé et éducation en matière de santé**
  - Assurer la diffusion des documents de promotion de la santé à tous les délinquants et enrichir leur contenu afin d'y inclure les saines habitudes de vie, les facteurs de risque de maladies chroniques et les besoins en matière de santé propres à certains groupes.
- **Surveillance et mise en commun des connaissances**
  - Faciliter l'élaboration de mesures fondées sur des données probantes en matière de prévention, de contrôle et de gestion des maladies infectieuses et d'autres risques pour la santé des délinquants grâce à des efforts de surveillance accrus et coordonnés et à la mise en commun des connaissances.
- **Santé des délinquantes et des délinquants autochtones**
  - Garder en ligne de mire les problèmes de santé publique qui touchent les délinquants autochtones et les délinquantes.
- **Salubrité de l'environnement**
  - S'assurer que les activités de santé publique contribuent aux politiques relatives à la salubrité de l'environnement et les appuient.



- **Compétences en santé publique**
  - S'assurer que le personnel possède les compétences et les connaissances requises en santé publique.
- **Visibilité et responsabilisation**
  - S'adjoindre la collaboration de partenaires et d'intervenants internes et externes; diffuser à grande échelle la Stratégie et les résultats de sa mise en œuvre; mettre en place des indicateurs de mesure du rendement à jour ainsi qu'un cadre d'évaluation.

Le thème principal de la Stratégie de santé publique continue d'être les maladies infectieuses.

Le SCC consacre actuellement quelque 13 millions de dollars par année à la lutte contre les maladies infectieuses, ce qui comprend la surveillance, le dépistage, la prévention et le contrôle, les soins, les traitements et le soutien, ainsi qu'à la promotion de la santé des détenus.

Le SCC reçoit des fonds additionnels de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada (4,2 M\$) et de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (600 000 \$) pour des activités liées à la promotion de la santé et à la planification de la continuité des soins.

## **OBJECTIF DU PROGRAMME DE SANTÉ PUBLIQUE**

L'objectif du Programme de santé publique du SCC est de fournir des services de santé publique aux délinquants sous responsabilité fédérale afin de prévenir et de contrôler les maladies, tout en faisant la promotion de la santé dans les établissements fédéraux.

## **MISE EN ŒUVRE**

La Stratégie de santé publique est en train d'être mise en œuvre, et elle est prise en compte dans les plans de travail annuels. Elle renforcera les activités de santé publique actuelles et s'inscrira dans leur prolongement. Une stratégie de mesure du rendement est en cours d'élaboration pour l'évaluation du Programme de santé publique prévue en 2014.

## **LA VOIE À SUIVRE**

Le but de la Stratégie de santé publique est de contribuer à des services de santé publique plus efficaces et plus efficaces et, à long terme, à la réduction des coûts de santé pour les délinquants, à des collectivités en meilleure santé et à une sécurité publique accrue. Il s'agit d'une approche axée sur la collaboration à l'égard de la prestation de services de santé publique aux délinquants, de la date où ils sont admis dans un établissement jusqu'à celle où ils sont mis en liberté dans la collectivité, qui mettra à profit l'expertise d'un réseau national de partenaires et d'intervenants internes et externes.

## **INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Pour de plus amples renseignements sur les Services de santé du SCC, voir notre site Web à [www.csc-scc.gc.ca](http://www.csc-scc.gc.ca).